

Madame, Monsieur les Conseillers communautaires

St-Michel-de-Maurienne, le 14 mars 2024,

CONVOCAION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 20 MARS 2024 à 17h30

Dans les locaux de la CCMG

- Approbation du procès-verbal du 21 Février 2024
- Désignation d'un secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Approbation comptes de gestion du comptable public
2. Rapport d'orientation budgétaire et financier
3. CA 2023 et affectation des résultats
4. Opération de revitalisation bourg centre : modification de la délibération 2023-90 – Approbation de la convention – délégation signature au 1^{er} vice-président
5. Demande de délégation de la compétence petite enfance de la Commune de Valloire à la CCMG – prestation de service à compter du 31/08/2024
6. RESSOURCES HUMAINES
 - Création d'un poste de coordonnateur enfance – jeunesse – responsable du service jeunesse
 - Prime pouvoir d'achat
7. Tarif vente véhicule UNIMOG
8. Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Président



Gaétan MANCUSO



Communauté de Communes Maurienne Galibier

36 Rue Général Ferrié

73 140 SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

Tél : 04 79 56 52 54 / info@maurienne-galibier.com

www.maurienne-galibier.com